

## Exercice sur la couverture du risque de change

Le 1er janvier X1, vous envisagez d'emprunter 100 000 \$US portant intérêt au taux de 10%, intérêts payables annuellement et capital remboursable dans deux ans. À cette date, le taux de change est de 1.50 \$C/\$US, ce qui fait que l'emprunt a une valeur équivalente en dollars canadiens de 150 000 \$C.

Toujours en date du 1er janvier X1, vous anticipez que le taux de change \$C/\$US aura autant de chances de se retrouver à 1.40, 1.50 ou 1.60 dans 2 ans. Actuellement, le taux d'intérêt sur un emprunt semblable en \$C est de 11%.

- A) D'après les données disponibles, est-il préférable d'emprunter en dollars américains ou en dollars canadiens? Justifiez.
- B) Advenant qu'une entreprise emprunte dans des devises autres que le dollar canadien, croyez-vous que le risque économique, incluant le risque de change et le risque de taux d'intérêt, est bien divulgué à ses états financiers établis selon les PCGR canadiens? Répondez par oui ou non et justifiez.
- 

Supposons maintenant que vous avez emprunté en dollars américains et que vous avez acheté un terrain situé aux USA au coût de 100 000 \$US le 1er janvier X1.

Voici les données réelles survenues durant les deux années qui ont suivi:

- Vous avez loué le terrain et réalisé des revenus de 10 000 \$US et 11 000 \$US en X1 et X2, encaissés le 31 décembre de chaque année
- Vous avez payé les intérêts au taux de 10% le 31 décembre de chaque année, soit 10 000 \$US
- Vous avez revendu le terrain au prix de 100 000 \$US le 31 décembre X2
- Vous avez remboursé le capital de l'emprunt à l'échéance, soit 100 000 \$US

Les taux de change réels sur le marché sont les suivants (\$C/\$US):

Au 1er janvier X1	1.50
Au 31 décembre X1	1.60
Au 31 décembre X2	1.68

- C) En vous plaçant après les deux années, considérez-vous avoir fait une bonne transaction, **du point de vue économique**, en empruntant 100 000 \$US et en l'investissant dans le terrain aux USA ?
- D) Répondez à la même question, mais **du point de vue comptable** (hypothèse : aucune comptabilité de couverture n'est appliquée).
- 

Supposons que vous démontrez de l'aversion pour le risque.

- E) Qu'auriez-vous pu faire au 1<sup>er</sup> janvier X1 pour minimiser votre exposition à subir une perte de change sur votre emprunt en \$US ?

Supposons que vous désignez expressément votre emprunt comme position de couverture au risque de change associé au terrain.

Remarques

- Le terrain est comptabilisé au coût.
- La stratégie de couverture s'applique seulement à la portion capital de l'emprunt. Ainsi, on omettra les écritures d'intérêts et de revenus de location.
- De plus, on pose comme hypothèse que les conditions nécessaires pour appliquer une comptabilité de couverture sont rencontrées.

F) Présentez les écritures comptables en X1 et X2.

---

Supposons que vous transigez le 1<sup>er</sup> janvier X1 un contrat à terme comme stratégie de couverture pour vous protéger du risque de change sur l'emprunt.

G) Présentez les écritures comptables en X1 et X2 si le contrat à terme stipule que vous vous engagez à payer 150 000 \$C en échange de 100 000 \$US le 31 décembre X2 (taux de change à terme = 1.50 \$C/\$US). Voici les valeurs marchandes du contrat à terme, telles que négociées sur les marchés :

Au 1er janvier X1	0 \$C
Au 31 décembre X1	10 000 \$C
Au 31 décembre X2, juste avant l'exercice du contrat à terme	18 000 \$C
Au 31 décembre X2, immédiatement après l'exercice du contrat à terme	0 \$C

H) Présentez les écritures comptables en X1 et X2 si le contrat à terme stipule que vous vous engagez à payer 155 000 \$C en échange de 100 000 \$US le 31 décembre X2 (taux de change à terme = 1.55 \$C/\$US). Voici les valeurs marchandes du contrat à terme, telles que négociées sur les marchés :

Au 1er janvier X1	0 \$C
Au 31 décembre X1	8 000 \$C
Au 31 décembre X2, juste avant l'exercice du contrat à terme	13 000 \$C
Au 31 décembre X2, immédiatement après l'exercice du contrat à terme	0 \$C

---

Supposons (1) que vous avez des commandes de clients américains pour 40 000 \$US de ventes l'année prochaine et 60 000 \$US de ventes l'année suivante, (2) que vous désignez expressément votre emprunt de 100 000 \$US comme position de couverture au risque de change associé à ces ventes et (3) que l'emprunt est remboursable à votre gré sans pénalité.

La stratégie de couverture est la suivante :

- Risque couvert = risque de change
- Période de couverture = deux ans
- Positions couvertes = ventes prévues de la prochaine année pour un montant de 40 000 \$US  
ventes prévues de la deuxième année pour un montant de 60 000 \$US
- Positions de couverture = 40% de l'emprunt qui sera remboursé dans un an  
60% de l'emprunt qui sera remboursé dans deux ans

I) Présentez les écritures comptables en X1 et X2.